



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/390
7 décembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

313ème séance plénière

PC Journal No 313, point 8 de l'ordre du jour

DECISION No 390
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE
EN ESTONIE

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Estonie jusqu'au 30 juin 2001.